



Niv. 3

RNCP
36868

CPF



CQP Tractoriste

Certification de Qualification Professionnelle

POUR QUI ?

FORMATION CONTINUE

Pour les salariés en contrat de professionnalisation ou les stagiaires de la formation professionnelle.

COMMENT ?

Le CQP est ouvert aux demandeurs d'emploi, aux salariés désirant renforcer leurs qualifications ou désirant compléter de nouvelles compétences.

COMBIEN DE TEMPS ?

FORMATION CONTINUE

Au maximum 630h en centre et 450h en entreprise.

OBJECTIFS

- ◆ Former de futurs salariés agricoles polyvalents
- ◆ Le Certificat de Qualification Professionnelle « Tractoriste Agricole » constitue une reconnaissance par la branche professionnelle des compétences des salariés de ce secteur d'activité. Il vise à spécialiser les salariés et futurs salariés dans les activités de travail du sol, de récolte et de conduite - entretien des matériels.

POURSUITE D'ÉTUDE

- ◆ CS Tracteur et machines agricoles
- ◆ CQP Conducteur d'engins agricoles hautement qualifié

DÉBOUCHÉS

- ◆ Ouvrier agricole



NOUS CONTACTER

PÔLE AGRICULTURE
03.22.84.01.77

10 Rue du Quinconce 80200 Péronne

www.lycee-des-metiers-du-vivant.fr

NOS +

- ◆ Aide à la recherche d'un maître de stage
- ◆ Établissement à taille humaine
- ◆ Partenariats avec les CIO, lycées, missions locales
- ◆ Banc d'essai possible
- ◆ Accompagnement et suivi individualisé

Une formation centrée sur la pratique professionnelle tout en apportant les savoirs professionnels et techniques nécessaires à la compréhension des opérations demandées.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- ◆ Adaptation du parcours au contexte local, selon les besoins en emploi du territoire
- ◆ Individualisation du parcours selon les tests de positionnement, VAA, VAE
- ◆ Formation axée sur la pratique professionnelle

CONTENUS PRINCIPAUX

Bloc 1:

Réaliser les travaux mécanisés de préparation du sol et de semis

Bloc 2:

Réaliser les travaux mécanisés d'entretien des cultures

Bloc 3:

Réaliser des opérations de récolte à l'aide de matériels agricoles

Bloc 4:

Organiser et assurer la maintenance de 1^{er} niveau des matériels et équipements

DISPOSITIF D'ÉVALUATION & DE VALIDATION

- ◆ Contrôle continu pour valider les blocs de compétences. Un oral avec des professionnels en épreuve terminale.
- ◆ Le certificat est obtenu avec l'obtention du bloc 1, 2, 3 + un bloc complémentaire

STATUT

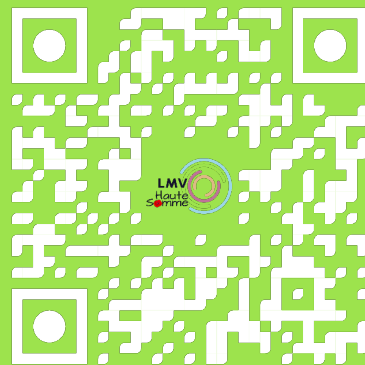
Le statut dépend du type de financement de la personne qui suit la formation. Dans le cadre de nos prestations, nous vous accompagnons également dans votre démarche de financement.

FORMATION CONTINUE

Prise en charge possible par

- ◆ France Travail/ Mission locale
- ◆ CPF / Pass Formation
- ◆ Conseil Régional
- ◆ OCAPIAT

CHIFFRES CLÉS



Version
janvier 2025